ck. 02622x0072(Pl)

EARL DE LA LIBERTE

11 rue des Corvées

10700 POUAN LES VALLEES

Téléphone : 03 25 37 92 08

nº cepred	P. 02622	x0085 a:726	525
E	Ą		8,750
EC	02622x0 P3	9= 95, 72= 88, 7	
ES	02627X0X	9 = 92,5	

# COMMUNE DE POUAN LES VALLEES

BSB, OK

262 2X00.		
	LIEUX-DITS	PARCELLES
PUITS 1	LE PRE NEUF	ZX N° 33
PUITS 2	LA SAINTE FONTAINE	ZV N° 11
6 PUITS 3	LA FONTAINE DES RHUES	ZY N° 68
PUITS 4	LES ESCOURGEONNIERES	ZR N° 16

# Demande de prélèvement d'eau

( en application des décrets n° 93-742 et n° 93-743 du 29 mars 1993 )

Forage dans un système aquifère autre qu'une nappe d'accompagnement d'un cours d'eau

(Rubrique 1.1.0 de la nomenclature)

## Demande de prélèvement d'eau

( en application des décrets n° 93-742 et n° 93-743 du 29 mars 1993 )

Forage dans un système aquifère autre qu'une nappe d'accompagnement d'un cours d'eau

(Rubrique 1.1.0 de la nomenclature)

### **Notice descriptive**

### Pétitionnaire:

Nom, prénom

: EARL de la LIBERTE

Représentée par

monsieur ADAM Thierry

et

monsieur DAVAL Olivier

Adresse

: 11 rue des Corvées 10 700 Pouan les Vallées.

Téléphone

: 03 25 37 92 08

Télécopie

--

### Propriétaire:

Nom, prénom

: EARL de la LIBERTE

Adresse

: 11 rue des Corvées 10 700 Pouan les Vallées.

Téléphone

: 03 25 37 92 08

Télécopie

-

### Objet de la demande :

Utilisation : irrigation, via un enrouleur, de cultures légumières ( pommes de terre, oignons, etc. ) en rotation interannuelle au sein de 4 zones de terres appartenant à l'EARL.

Le tableau ci-dessous synthétise les données :

	Surface parcellaire	Surface maximale	Fréquence
	totale	à irriguer	d'irrigation
			inter annuelle
Zone 1	45.51 ha	20 ha	2/7 ans
Zone 2	22.41 ha	20 ha	1/7 ans
Zone 3	11.56 ha	11 ha	1/7 ans
Zone 4	38.58 ha	20 ha	2/7 ans

Débits horaires escomptés pour chaque puits :  $\approx 75 \, \text{m}^3/\text{h}$ .

Caractérisation du groupe de pompage : thermique – pompe de surface

A partir du puits fixe, l'eau sera distribuée via des canalisations aériennes en direction d'un arroseur qui irriguera environ 16 ha de cultures légumières

Estimation des prélèvements lors des années de fonctionnement :

	Prélèvements	
PUITS 1	56 000 m <sup>3</sup>	
PUITS 2	56 000 m <sup>3</sup>	
PUITS 3	$31\ 000\ \mathrm{m}^3$	
PUITS 4	56 000 m <sup>3</sup>	

Du fait de la rotation des cultures sur ces 4 zones (6 secteurs à irriguer), plus une zone située plus au Sud, (déclaration en cours sur la commune de Premierfait), les prélèvements dans la nappe seront, en pointe, de l'ordre de 56 000 m³ (6 ans sur 7 sur la commune de Pouan les Vallées).

Le besoin en eau annuel moyen, prélevé sensiblement du 15 Juin au 15 Août, sera voisin de 56 000 m<sup>3</sup>. ( 14 passages de 20 mm sur 20 ha au maximum )

Il convient de noter que ce prélèvement ne représente que 3 % des précipitations efficaces.

Ce prélèvement combiné avec le puits de monsieur Houdot (même impluvium et 2 enrouleurs) conduira à un prélèvement de l'ordre de 9 %.

Cette valeur reste acceptable d'autant que la ré alimentation de la nappe par la Barbuise, dans le secteur du projet, est des plus conséquente

### Caractéristiques prévisionnelles des 4 forages :

### Emplacement des puits :

Commune

: POUAN LES VALLEES

Lieux-dits et Références cadastrales : Confer Tableau ci-dessous

2682X00				
	-	LIEUX-DITS	PARCELLES	
<b>72</b> PU	ITS 1	LE PRE NEUF	ZX N° 33	
8S PU	ITS 2	LA SAINTE FONTAINE	ZV N° 11	
<b>86</b> PU	ITS 3	LA FONTAINE DES RHUES	ZY N° 68	
87 PU	ITS 4	LES ESCOURGEONNIERES	ZR N° 16	

Pièce jointe en annexe 2 : localisations sur une carte à 1/25000.

### Equipement prévu :

Type de pompe

: surface

Capacité de prélèvement ( supposée )

 $: 75 \text{ m}^3/\text{h}$ 

Profondeur du forage

: 10 à 15 m (supposé)

Diamètre intérieur

: 450 mm

Dispositif de comptage

: compteur volumétrique mécanique

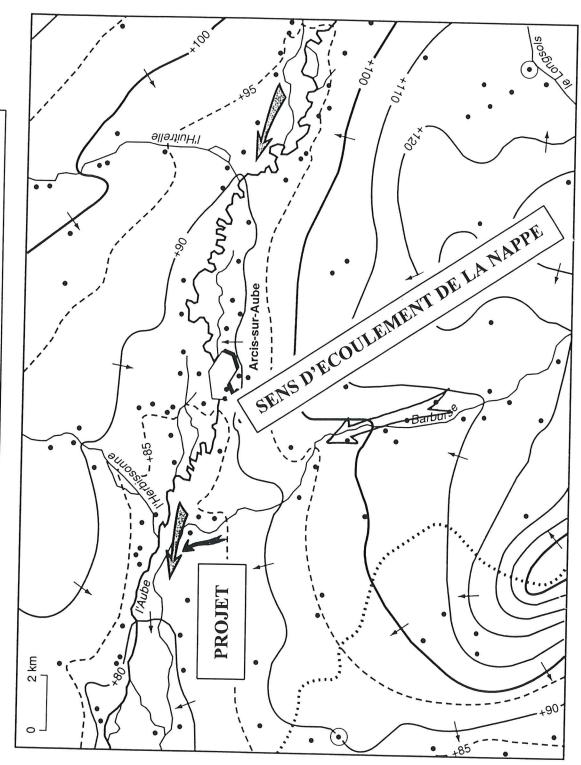
Pièce jointe en annexe 2 : Coupe prévisionnelle /// note la profondeur exacte ne pourra être établie qu'en fonction du caractère réel de la qualité de la masse alluviale et de la fissuration de la craie sous-jacente.

### Exploitation prévue :

Le tableau ci-après correspond à une exploitation sur 20 ha; la zone 3 supposant moins de volume, la surface n'étant que de 11.56 ha.

Il convient de nouveau de rappeler que les puits de l'EARL de la Liberté ne fonctionneront pas simultanément.

# CARTE HYDROGEOLOGIQUE DU SECTEUR CONCERNE



Carte de la surface piézométrique de la nappe de la craie